

Les paiements via PEAX. Payer en toute sécurité en quelques clics.



Les paiements via PEAX: mode d'emploi détaillé

Vous pouvez recevoir vos factures au format numérique dans le portail PEAX, avec votre courrier quotidien, ou les obtenir par le biais de l'application, d'un téléchargement ou de l'adresse e-mail PEAXbox. L'ordre de paiement est généré automatiquement. Il vous suffit dès lors de le contrôler et de le valider pour autoriser le paiement. Les fonctions de paiement PEAX suivantes sont disponibles avec toutes les banques suisses, à l'exception de PostFinance.

Les paiements via PEAX ont été mis en place avec le concours de la Banque cantonale de Lucerne. Nous utilisons un système de paiement fiable de manière innovante pour faciliter l'exécution de vos paiements.

Exécution des paiements via PEAX

Vous pouvez demander l'exécution de paiements directement par le biais du portail PEAX. Pour ce faire, il vous suffit de remplir une autorisation de prélèvement pour votre compte bancaire suisse et de la renvoyer signée à votre banque.

Avec cette autorisation, vous chargez PEAX de réaliser, via le compte de transaction PEAX, les paiements préalablement validés par vos soins. PEAX débite les montants exacts des factures de votre compte et effectue le paiement par l'intermédiaire du compte de transaction. Seules les sommes que vous aurez validées explicitement seront prélevées sur votre compte bancaire. Aucun montant n'est débité automatiquement sans votre validation. Pour pouvoir utiliser cette fonction, vous devez disposer de l'ID-Level 2. Vous pouvez demander à bénéficier d'un ID-Level supérieur dans votre profil.



Entrer le compte bancaire, signer l'autorisation de prélèvement et l'envoyer à votre banque.



Dès que la fonction de paiement via PEAX est active: marquer les factures et sélectionner le compte.



Contrôler et valider les paiements.

En coopération avec:



Autre solution: régler ses factures par paiement anticipé

Avec l'ID-Level 1, vous pouvez régler vos factures par paiement anticipé. Il vous suffit de démarrer le processus de paiement et de sélectionner le type de paiement «Paiement anticipé». Le bulletin de paiement comportant les informations nécessaires au virement est généré automatiquement. Si votre virement est effectué sur le compte de transaction PEAX, les paiements sont exécutés sur la base des données déterminées au préalable.

Si vous souhaitez utiliser régulièrement le paiement anticipé, vous pouvez mettre en place un ordre permanent pour le compte de transaction PEAX. Les montants virés sont présentés sous la forme d'un avoir et vos paiements exécutés à partir de cet avoir.



«PEAX propose une nouvelle approche pour le paiement. Le système de paiement PEAX donne la priorité à l'utilisateur. Pour ça PEAX utilise des produits standard éprouvés, permettant de garantir la sécurité, une bonne vue d'ensemble de la situation et l'indépendance. Et en fin de compte: cette application très conviviale est rapide et facile à utiliser.»

Markus Ruggiero, Head of Cash Management, Luzerner Kantonalbank

Sécurité et protection des données

Le PEAX User exerce un contrôle total sur les données enregistrées dans PEAX. Tous les processus sont conformes à la législation sur la protection des données et appliquent les normes de sécurité informatiques de pointe (chiffrement SSL, authentification à deux facteurs, Swiss Hosting). L'exécution des paiements dans le portail PEAX respecte scrupuleusement la loi suisse sur la protection des données et le secret bancaire.

Des questions?

Notre [centre d'assistance PEAX](#) propose des réponses aux questions les plus fréquentes. Notre communauté PEAX est également à votre disposition pour soumettre vos autres questions et suggestions de fonction, ainsi que pour lancer des discussions. Nous sommes joignables par téléphone au [+41 41 541 59 59](#) ou par e-mail à l'adresse support@peax.ch.